

N°2023/015

## DÉCISION DU MAIRE

### PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Service émetteur : AFFAIRES CULTURELLES - bibliothèque municipale

Objet : Spectacle « Le dattier du sultan de Zanzibar » par [redacted] conteur-musicien

Titulaire : SARL TOHU BOHU – 4 rue Pasteur – 14000 CAEN, représentée par [redacted], en tant que gérant.

**Le Maire de la Ville de Vaujours,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

**VU** la délibération n°2020/05-06 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, modifiée par la délibération 2021/04-03 du Conseil Municipal du 6 avril 2021,

**VU** l'instruction comptable n°96-078 « M14 » du 1/08/1996 modifiée,

**VU** le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019, notamment son article R2122-8,

**VU** la proposition financière transmise à la ville et validée par les services concernés.

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de ses activités, la bibliothèque propose un spectacle « Le dattier du sultan de Zanzibar » par [redacted], conteur-musicien, qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023, dans la Grande Salle de la Maison du Temps Libre, à 17h, en direction d'un public familial dès 7 ans.

**CONSIDÉRANT** les termes du contrat tels que proposés par la SARL TOHU BOHU – 4 rue Pasteur – 14000 CAEN, représentée par [redacted], en tant que gérant et ce pour un montant total de 700 euros TTC concernant la prestation du spectacle « Le dattier du sultan de Zanzibar ».

**ARTICLE 1 : DÉCIDE** de confier à la SARL TOHU BOHU – 4 rue Pasteur – 14000 CAEN, représentée par [redacted], en tant que gérant et ce pour un montant total de 700 euros TTC concernant la prestation « Le dattier du sultan de Zanzibar ».



Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20230209-2023-015-CC  
Date de télétransmission : 17/02/2023  
Date de réception préfecture : 17/02/2023

**ARTICLE 2 :** DIT que le contrat signé avec la SARL TOHU BOHU est conclu pour un spectacle intitulé « Le dattier du sultan de Zanzibar », qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023, dans la Grande Salle de la Maison du Temps Libre, à 17h, en direction d'un public familial dès 7 ans.

**ARTICLE 3 :** DIT que les personnes présentes respecteront les mesures en vigueur et mettront en place les gestes barrières.

**ARTICLE 4 :** La dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville de l'exercice en cours.

**ARTICLE 5 :** Le directeur général des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 6 :** La présente décision sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Seine-Saint-Denis au titre du contrôle de légalité et peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vaujours dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de l'égalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art L411-7 CRPA) peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil par courrier ou sur le site télérécurse citoyens [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé. Ampliation en sera insérée au recueil des actes administratifs et notifiée à l'intéressé

Ampliation en sera insérée au recueil des actes administratifs et notifiée à l'intéressé

Fait à Vaujours, le 09 février 2023



Le Maire,

Dominique BAILLY

Vice-président de Grand Paris Grand Est

« Certifié exécutoire  
compte tenu de l'affichage  
le  
et le dépôt en Préfecture  
le..... »

Le Maire,

Dominique BAILLY  
Vice-président de Grand Paris Grand Est



Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20230209-2023-015-CC  
Date de télétransmission : 17/02/2023  
Date de réception préfecture : 17/02/2023

**Service émetteur : LES AFFAIRES CULTURELLES – BIBLIOTHEQUE**

**Objet : Spectacle « Le dattier du sultan de Zanzibar » par François Vincent, conteur-musicien**

### Argumentaire

Adresse du Prestataire :

SARL TOHU BOHU  
4 rue Pasteur  
14000 CAEN,  
Représentée par Karim HASSANI, en tant que gérant

Dans le cadre de ses activités, la bibliothèque municipale organise un spectacle « Le dattier du sultan de Zanzibar » de François VINCENT, conteur-musicien, pour un public familial dès 7 ans.

Ce spectacle se déroulera dans la Grande Salle de la Maison du Temps libre, le samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à partir de 17h.

Histoire :

Avec son humour cartoon et sa guitare imprévisible, François VINCENT, conteur-musicien, nous emmène dans une histoire à la fois poétique et déjantée

« Le dattier du sultan de Zanzibar »

*Le sultan de Zanzibar est très fier de son dattier. C'est l'unique dattier de toute l'île. Mais chaque année, pendant la nuit qui précède la cueillette, tous les fruits disparaissent mystérieusement... et le sultan en perd la raison. Pour ramener la paix dans l'île et dans l'esprit fêlé de leur père, ses sept fils devront redoubler de patience et de ruse. Avec son humour cartoon et sa guitare gouailleuse, François Vincent nous embarque, encore une fois, dans une histoire aussi déjantée que musicale. Jubilatoire !*

Il revisite les contes et les mythes de tradition orale dans un langage contemporain et musical. Il mêle avec jubilation le parler au chanté en jouant de la guitare, à la façon des talk'in blues. Au fil du temps et des spectacles, il a créé un style complètement original, jouant malicieusement du sens et du son



Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20230209-2023-015-CC  
Date de télétransmission : 17/02/2023  
Date de réception préfecture : 17/02/2023

**CONTRAT DE CESSIION DE DROITS D'EXPLOITATION D'UNE  
PRESTATION DE SPECTACLE VIVANT  
30276**



TOHU BOHU  
Entrepreneur de spectacles  
Licences n°2-2022-005521 et 3-2022-006244

**EXEMPLAIRE A RENVoyer  
IMPERATIVEMENT A TOHU BOHU  
Par retour de courrier  
ou par mail (recto/verso)**

Entre :  
SARL TOHU BOHU  
Siret : 452 012 321 00025 APE : 9001Z  
4 rue Pasteur – 14000 CAEN  
Représentée par : Karim HASSANI

CI-APRES DENOMME LE PRODUCTEUR

Et :  
MAIRIE DE VAUJOURS  
20 rue A. Boucher  
93410 VAUJOURS  
CI-APRES DENOMME LE DIFFUSEUR  
CECI EXPOSE, il est convenu CE QUI SUIT :

LE PRODUCTEUR fournira le ou les spectacles, aux dates et aux lieux respectifs suivants :

LIEU : Bibliothèque Municipale - Vaujours

Date(s) : 01/04/2023

Nom de l'artiste/du groupe/du spectacle : "Le dattier du Sultan de Zanzibar"

En contrepartie, LE DIFFUSEUR paiera au PRODUCTEUR la somme de : 663,51 Euros HT  
TVA à 5,50%

Se montant à : 36,49 Euros  
Soit un total TTC de : 700,00 Euros

Conditions particulières

Un comédien/conteur.  
Spectacle à 17h.



Le Maire

**Dominique BAILLY**  
Vice Président de Grand Paris Grand Est

Fait à HEROUVILLE, le samedi 14 janvier 2023

EN SIGNANT CE CONTRAT, LES DEUX PARTIES ACCEPTENT DE SE CONFORMER EGALEMENT AUX CONDITIONS GENERALES  
ENONCEES AU VERSO DU PRESENT DOCUMENT. DANS LE CAS OU UNE CONDITION PARTICULIERE ENTRERAIT EN CONFLIT AVEC  
UNE CONDITION GENERALE, C'EST LA CONDITION PARTICULIERE QUI S'APPLIQUERAIT.

Le Producteur

Le Diffuseur

Accusé de réception en préfecture  
093-219300746-20230209-2023-015-CC  
Date de télétransmission : 17/02/2023  
Date de réception préfecture : 17/02/2023